

# Revue de presse

30 avril 2019



# St-Mitre : horizon 2020 pour le collège Saint-Louis Sainte-Marie

EDUCATION

🕒 29/04/2019 À 17H02

🕒 02:17



U. Téchené



Partagez cet article



A+ A- 🖨️

Vendredi dernier, la 1ère pierre du futur collège privé catholique Saint-Louis Sainte-Marie a été scellée à Saint-Mitre-les-Remparts.



St-Mitre : horizon 2020 pour le collège Saint-Louis Sainte-Marie



St-Mitre : horizon 2020 pour le collège Saint-Louis Sainte-Marie



St-Mitre : horizon 2020 pour le collège Saint-Louis Sainte-Marie

C'est en grande pompe que la cérémonie a eu lieu avec plus de 200 personnes dans l'assistance, dont des futurs élèves de l'établissement en devenir. Et « cérémonie » est bien le mot, qui a vu la bénédiction de cette 1ère pierre par l'archevêque du diocèse d'Aix et Arles Christophe Dufour via une « mini-messe », en présence bien sûr de Béatrice Aliphath, maire de Saint-Mitre qui a « porté ce projet à bras-le-corps depuis 2013 », de Martine Vassal présidente du Conseil Départemental et du recteur de l'académie Aix-Marseille Bernard Beignier, entre autres. Le député de la 12ème circonscription des Bouches-du-Rhône Eric Diard était présent avec le maire de Carry-le-Rouet Jean Montagnac, tous deux membres de Les Républicains, mais pas le député PC et les maires alentours qui ne voient pas d'un bon œil l'implantation de ce collège privé pour des raisons politiques ou de carte scolaire. Une polémique qui n'a pas lieu d'être pour Serge Guillamo, le chef d'établissement de l'ensemble scolaire Saint-Louis Sainte-Marie : « Tous les élèves de ce futur collège sont déjà inscrits dans les établissements de Gignac et de Marignane et ils font le trajet chaque jour en venant de l'ouest de l'étang. Pour eux c'est l'établissement qui se rapproche de leurs lieux d'habitation. Quant à accueillir de nouveaux élèves, c'est quasiment impossible, le futur établissement affiche déjà complet ». Effectivement l'établissement vient remplacer le collège existant à Gignac, celui justement qui accueille les élèves de l'ouest du département. Avec 1800 mètres carrés, celui de Saint-Mitre pourra accueillir jusqu'à 360 élèves de la 6ème à la 3ème. Par contre restent à Gignac les maternelles-primaires et le lycée. A savoir que sur 2300 élèves des établissements Saint-Louis Sainte-Marie de Gignac et Marignane, près de 300 viennent de l'ouest de l'étang.

Le projet a un coût de 4 millions d'Euros auquel il convient d'ajouter 1 millions pour l'achat du terrain dans la partie nord-est de la ZAC des Etangs, en lisière de collines protégées par le Conservatoire du Littoral. Pour ce faire le groupe Saint-Louis Sainte-Marie a fait 2 emprunts pour un total de 5 millions d'Euros. Comme l'établissement est sous contrat d'Etat (comme plus de 95% de l'enseignement privé catholique) avec un programme scolaire identique au public, c'est l'Education Nationale qui paie les professeurs. Quant au Conseil Départemental, il verse pour chaque élève un « forfait d'externat » identique à celui versé à tous les collèges du département. Un collège privé Saint-Louis Sainte-Marie de Saint-Mitre-les-Remparts qui doit être opérationnel pour la rentrée de septembre 2020.

En vidéo Béatrice Aliphath, maire de Saint-Mitre-les-Remparts ; Serge Guillamo, chef d'établissement de l'ensemble scolaire Saint-Louis Sainte-Marie ; Bernard Beignier, recteur de l'Académie Aix-Marseille.